

# *Les Echos de St-Germain/Ay*



Comme de coutume en ce début d'année, je vais vous rappeler les points importants intervenus dans notre commune en 2023 :

Le diagnostic du réseau d'assainissement et du réseau d'eaux pluviales a été réalisé, il va nous permettre de connaître leurs points faibles et d'avoir la liste des travaux à envisager.

Nous avons demandé l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) afin de programmer au mieux la rénovation du centre bourg. Ce conseil gratuit du conseil départemental va nous permettre de lancer un contrat sur six ans pour lancer les travaux par tranches en fonction des priorités sans mettre à mal les finances de la commune et sans avoir à augmenter la pression fiscale.

L'aire d'accueil de camping-cars de 49 places est entrée en service début juin et a plusieurs fois affiché complet cet été. 3000 nuitées ont été vendues dont 22% à des étrangers. La commune garde à sa charge la fourniture d'eau et d'électricité mais récupère les 2/3 des recettes donc si la fréquentation continue à ce rythme les frais engagés devraient être remboursés rapidement.

La station de distribution de carburant est entrée en service fin août. Nous avons demandé à l'exploitant plus de réactivité dans l'alignement des prix avec les stations environnantes pour rendre le service escompté aux habitants de la commune. Espérons qu'il nous entendra.

La laverie de linge privée entrée en fonction mi-décembre, le nouveau point de recyclage du verre et un massif fleuri réalisé par les employés communaux ont permis de rendre plus accueillante l'entrée de la plage.

Dans le bourg, la construction des quatre logements de la rue des écoles s'est achevée en septembre. Un des logements a été aménagé en cabinet de kinésithérapeute dès le mois de février et complété en septembre par l'arrivée d'une orthophoniste. Les trois autres logements sont loués comme prévu à des familles avec enfants pour permettre à notre école de survivre.

Les cimetières ont commencé à être enherbés pour faciliter leur entretien depuis l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, le portail du nouveau cimetière a été remplacé, celui du cimetière de l'église a été restauré et une stèle a été installée au jardin du souvenir.

Au printemps 2023, une association de commerçants a vu le jour à Saint Germain sur Ay. Elle a organisé quatre marchés nocturnes à la plage cet été et un

cinquième en décembre au bourg. Tous ont rencontré un vif succès. Bravo à eux. J'en profite pour féliciter toutes les autres associations pour leur dynamisme et leur participation à l'animation de la vie communale.

Le 15 juin 2023, l'état a lancé un appel à projet appelé « Village d'avenir », les communes ou groupement de communes ayant un projet innovant traitant de l'aménagement et de l'équipement retenues recevrons une aide en ingénierie. Saint-Germain-sur-Ay et Bretteville sur ay ont décidé de candidater autour d'un projet commun qui permettrait de relier les deux plages par une voie douce partant du bout de la rue du Camping et arrivant route de la mer à Bretteville. Cette voie serait complétée par des voies douces reliant chaque plage à chaque bourg. Le 23 décembre nous avons eu le plaisir d'apprendre que notre projet était retenu. Merci au passage à Monsieur le sous-préfet qui a beaucoup soutenu notre candidature.

Je ne peux terminer ce bilan de l'année passée sans parler du travail du personnel communal, de l'école, du service technique, du secrétariat, de la médiathèque et du placier. Un total d'une quinzaine de personnes qui, je le sais, pour les côtoyer tous les jours sont très dévoués au service de notre commune. Un grand merci à eux.

2023 est terminé, vive 2024.

Je vais maintenant aborder les projets pour cette nouvelle année :

Lancement, comme je l'écrivais plus haut, par l'intermédiaire du CAUE d'un contrat de six ans pour la rénovation du centre bourg. Ce contrat portera sur 4 objectifs principaux :

1- Créer un véritable cœur de bourg pour mettre en lien les espaces publics et les commerces, imaginer les usages futurs de la mairie amenée à être déplacée (service public ou commerce), valoriser la maison Lenourry pour en faire un cabinet médical ou un logement.

2- Composer un nouvel ensemble Mairie/salle polyvalente/jardin en construisant une nouvelle mairie plus fonctionnelle en bout de la salle polyvalente mutualisée en salle du conseil. Le tout pourrait être relié à la chaufferie bois. Un jardin d'agrément serait fait devant la nouvelle mairie à côté du parking.

3- Valoriser l'ancien presbytère et son parc. Une résidence pour sénior constitue à ce jour la piste la plus intéressante.

4- Sécuriser les déplacements en investiguant toutes les pistes pour améliorer les modes de déplacement, mobilité, stationnement, liaisons douces, revoir le plan de circulation.

Ces quatre axes feront l'objet en temps voulu de présentations publiques mais 2024 sera exclusivement consacré à la partie administrative de ce projet : choix de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, appels d'offres et demandes de subventions pour aboutir à un début de travaux début 2025.

► Très prochainement va commencer l'enfouissement des réseaux autour du triangle formé de la rue Ermice, du bas de la rue des Mézières et de la rue de l'Eglise entre la rue Ermice et la rue des Mézières. Elle sera suivie par la première des 3 tranches d'enfouissement des réseaux prévus à la plage sur le secteur de l'avenue de Bretagne.

► Autour de l'aire de camping-car dans le cadre du programme de plantations de haies bocagères soutenu et financé par la communauté de communes, 300 m de haies seront plantées.

► Pour la sécurité les virages du Marinnet (sortie du bourg en direction de la plage) seront réaménagés afin d'améliorer la visibilité.

► Le clocher de l'église va être rejointé pour en assurer l'étanchéité.

► Une voie verte pour piétons et cyclistes va être réalisée entre la sortie de la plage et le parcours de santé situé à l'ancien stade ainsi qu'un aménagement au pilier des Fontaines pour améliorer la sécurité et faire chuter la vitesse.

► Un réseau de vidéo protection va être installé à la plage.

► L'accueil, la voirie et l'éclairage dans le village de Salnel va être amélioré.

► L'enrobé des voies communales les plus endommagées va être refait et des cailloux seront remis dans les chemins en mauvais état.

► La rénovation énergétique des logements et bâtiments communaux est programmée.

► Et bien sûr, il faudra remettre la commune en état après les dégâts causés par la tempête CIARAN qui a laissé beaucoup de traces. Au niveau communal, nous avons entre autres, perdu 50% de notre forêt et le toit du bâtiment SNSM.

J'en profite pour remercier au passage le service technique qui n'a pas ménagé sa peine pendant ces jours difficiles pour déblayer les routes et sécuriser au maximum la commune. Je remercie également mes adjoints et le conseil municipal mais aussi les habitants comme messieurs Bourbon et Ybert ou d'autres qui ont utilisé leur matériel et pris de leur temps pour aider au déblai des routes.

Je voudrais aussi remercier tout particulièrement les pompiers locaux et l'entreprise ENEDIS pour leur travail remarquable et leur dévouement et qui avec l'aide de renforts venus de plusieurs autres régions de France ont protégé, mis en sécurité les habitations ou rétabli l'électricité dans les plus brefs délais au vu de la situation catastrophique. Un grand merci à tous.

Il n'en est pas de même pour le téléphone. On note un manque évident de réactivité des entreprises responsables du réseau dans ce cas d'urgence. Beaucoup de foyers ne sont toujours pas raccordés et en voyant l'état du réseau, on a l'impression que la tempête a eu lieu hier.

À ces projets communaux, il convient d'ajouter le remplacement au printemps des canalisations principales d'alimentation en eau potable de la plage et de Fenouillère par le SIAEP des sources du Pierrepontais et également l'installation du réseau FIBRE sur l'ensemble de la commune pour une possible commercialisation en fin d'année sous réserve du dégagement des lignes par les propriétaires des haies situées à proximité.

Comme vous le voyez l'année 2024 est riche en projets.

Mais il faut encore en ajouter un dernier : la célébration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de notre commune qui a eu lieu le 13 juillet 1944. La municipalité aimerait, avec l'aide des associations mais aussi avec votre aide à tous marquer cet évènement. Si vous avez des idées, des documents, des témoignages ou des objets de cette époque, nous sommes à votre écoute.

Je terminerai mon propos en vous souhaitant encore une fois une excellente année 2024 riche de satisfactions, de réussite, de joie, de bonne santé et en rêvant d'un monde qui retrouve enfin la paix.



**Christophe GILLES**

maire de Saint-Germain-sur-Ay

## Tempête CIARAN

Les conséquences de la tempête CIARAN ont nécessité une mobilisation importante du service technique notamment pour le dégagement des routes avec l'aide des pompiers et la sécurisation des principaux accès liée aux dégâts constatés au niveau des réseaux électriques et téléphoniques .



"Dégagement des routes"

Concernant le réseau téléphonique et malgré de nombreuses relances auprès du service ORANGE, il est à déplorer un manque de réactivité de l'opérateur qui pénalise encore aujourd'hui un grand nombre de concitoyens et qui représente toujours par endroit un risque important de dangers (poteaux en équilibre le long des routes, câbles au sol ou détendus ...) Une action a été faite auprès de la direction régionale.

L'éclairage public qui a également souffert a fait l'objet courant janvier d'une inspection du SDEM sur l'ensemble de la commune. Les travaux de réparation confiés à la SARLEC sont prévus très prochainement.

L'épisode pluvieux de début janvier a également nécessité des opérations d'entretien importantes sur les portes à flot.



"Porte à flot Havre"

Après la pluie, l'épisode neigeux de ce début d'année a également mobilisé l'utilisation des équipements spécifiques de la commune (lame neige et saleuse).

Les mauvaises conditions climatiques rencontrées depuis l'automne dernier ont fortement détériorés les chemins communaux toujours empruntés par les engins agricoles. Leur entretien toujours impossible à ce jour pour la plupart va nécessiter des travaux importants qui devront dans certains cas faire appel à des entreprises de travaux publics.

Les travaux d'effacement des réseaux au niveau de la zone Ermice ont dû également être repoussés afin d'être réalisés dans de meilleures conditions.

Les travaux de rejointoiement du clocher de l'église, également impactés, seront enclenchés très prochainement après l'obtention des promesses de subventions

Les plantations de haies financées par la Communauté de communes ont été réalisées autour de l'aire de conteneurs à verres et de camping car ;

Concernant les aménagements du bourg, l'appel d'offres relatif à l'étude de programmation et d'assistance à Maîtrise d'ouvrage a été lancé.

Enfin des travaux importants de réfection des chemins communaux nous attendent et seront enclenchés dès que les conditions climatiques se seront améliorées ...

**Pascal GIAVARINI**

Maire adjoint



"Exécutoire de la cale principale"

# DOMAINE PUBLIC

## Le cimetière

Quelques lignes pour vous informer que les concessions, identifiées en état d'abandon le sont restées. La liste est affichée en Mairie et sur le panneau d'affichage du cimetière. Comme la loi le prévoit les exhumations auront lieu au printemps. Les ossements seront mis dans des reliquaires et déposés dans l'ossuaire communal ; le nom des personnes sera déplacées sur ce dernier.

D'autres concessions pourront faire l'objet d'un arrêté d'état d'abandon. Certains monuments deviennent dangereux. Nous avons jusqu'à présent mis une protection et un panneau devant ces concessions. Je constaterai avec Monsieur le Maire dans les semaines à venir, leur état d'abandon effectif, et comme la loi l'impose si personne se manifeste, dans un an nous pourrons en faire les exhumations.

Comme l'a précisé Monsieur le Maire, nos deux cimetières changent. La végétation reprend sa place comme à l'origine. Nos services techniques ont fait quelques plantations dans le nouveau cimetière et le résultat se verra dès le printemps.



## La sécurité

En ce qui concerne la sécurité, j'étais convié à assister à l'inspection de la Communauté de Brigades de Gendarmerie cette semaine. L'effectif des gendarmes sur le secteur a augmenté. Leur vigilance et leur efficacité sont remarquables ; leur présence sur le terrain est permanente. Nous ne pouvons qu'en être satisfaits. Leur travail sera encore facilité pour la vidéo surveillance prévue.

## La forêt

Un survol de drone par l'ONF a permis de confirmer nos craintes : environ 50% de nos arbres sont tombés, mais dans une grande partie une régénération naturelle semblerait possible, des essences variées ne demandant qu'à pousser. L'accès à la forêt reste strictement interdit jusqu'à nouvel ordre.



## L'occupation temporaire du domaine public

Je commence à délivrer les autorisations pour les commerçants du marché qui débutera comme d'habitude le dimanche avant pâques pour se terminer le dernier dimanche de septembre et se tiendra également les jeudis du 27 juin au 29 août.

**Michel LEPAGE**

Maire adjoint

Vendredi 13 octobre, les élèves de l'école ont participé à une matinée normande. Cuisine, danse, productions artistiques autour de la pomme et jeux normands étaient au programme de cette riche matinée.

Jeudi 14 décembre, les enfants de l'école ont assisté à un spectacle de marionnettes offert par la mairie. Une bonne occasion pour se plonger dans l'esprit de Noël.

Mardi 19 décembre, s'est déroulé le marché de Noël. Cette année, il était possible de prolonger ce moment

convivial et festif en se restaurant à l'école.

Vendredi 22 décembre, le Père Noël a gentiment fait un détour par l'école avant d'entamer sa grande tournée.

Chaque classe de l'école a assisté à un film au cinéma de Pirou.

**Florian CONSUL**  
directeur de l'école



◀ Spectacle de marionnettes



▲ Atelier cuisine



▲ Marché de Noël



▲ Visite du Père Noël

# MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Toute l'équipe de la Médiathèque Municipale et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé ainsi qu'à vos proches.

► L'année 2023 s'est achevée avec le Spectacle de Noël "C'est pas tous les jours Noël" de Christine RUEST, Marionnettiste, Comédienne et Conteuse de la Compagnie "Les Cent Mille Génies", Spectacle au décor plein de surprises auquel ont assisté les élèves de l'École.

Enchantement et rires étaient au rendez-vous !

► **Les rendez-vous pour ce début d'année 2024**

**Navettes** : Mercredis 13 mars / 10 avril / 22 mai et 19 juin

**Échanges Livres/CD/DVD à la B.D.M. de saint-Lô** : Jeudi 30 mai (pas de permanence).

► **Partenariat Ecole/Médiathèque**

Depuis le mois de janvier, la Médiathèque accueille les élèves de l'école le jeudi et permet aux enfants, déjà adhérents ou non, d'appréhender le lieu d'une autre manière.

Ce moment "Lecture-plaisir, Lecture-loisir" est très apprécié des enfants, de même que les lectures que proposent les intervenants de la Médiathèque.

► **Après-midi "Jeux de Société" ... y'a pas d'âge pour jouer !**

Béatrice BOUTON, Responsable de la Ludothèque itinérante "La Cour des Jeux" revient à la Médiathèque, le mercredi 06 mars avec plus d'une soixantaine de jeux qu'elle met à disposition pour le plaisir des petits et des grands. "Jouer est un moment de plaisir, de convivialité et de partage".

Béatrice BOUTON partage sa passion du jeu et son désir de créer du lien. Elle conseille, reste très disponible pour expliquer les règles à chacun, lancer le jeu et ...

joue dès qu'elle le peut ! Echange et bonne humeur sont toujours au rendez-vous ! - GRATUIT – à partir de 3 ans

**Du Lundi au Vendredi de 16 h 00 à 18 h 30**  
**Samedi de 10 h 00 à 12 h 30**

N'oubliez pas que vous pouvez faire vos demandes de réservations d'ouvrages/CD/DVD via :

Le Portail : <https://stgermainsuray.bibenligne.fr/>

La messagerie : [biblistgermainsuray@wanadoo.fr](mailto:biblistgermainsuray@wanadoo.fr)

Par téléphone : 02.33.76.50.81

Près de 1700 visiteurs ont poussé la porte de la Médiathèque en 2023 !

En attendant de vous accueillir toujours plus nombreux, nous vous souhaitons de belles découvertes autour du livre, de la musique, du cinéma, des jeux, ... Alors n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus.

**Sylvie PILORGET**

et l'équipe de la Médiathèque Municipale



# CAP LOISIRS



Le PERE NOEL n'a pas oublié les enfants de Saint-Germain. Malgré un emploi du temps très chargé, Il est venu le dimanche 10 Décembre sur le bel attelage de Sylvie et Frédéric PREL.

Une séance au cinéma « LE RIALTO », de La Haye a été offerte aux enfants et aux parents, pour voir le film MIGRATION, sorti en avant-première nationale le 6 Décembre. Les enfants ont bien aimé ce joli film d'animation animalier.

Il faisait beau et vers 16 Heures, le PERE NOEL est arrivé à la salle polyvalente de la plage après avoir distribué des bonbons à tous ses admirateurs (petits et grands). Une cinquantaine d'enfants est venue chercher les cadeaux offerts par le PERE NOEL, avec un petit goûter et un Père Noël en chocolat offert par la boulangerie BOUVET de St Germain.

Le PERE NOEL a interrogé les enfants pour savoir s'ils avaient été sages. Bien sûr il a distribué avec plaisir les cadeaux à tous les enfants, et certains ont pris des photos à ses côtés. Nous avons

vu beaucoup de joie dans les yeux des enfants et cela a fait plaisir à toute l'équipe.

Merci aux lutins qui ont aidé pour le bon déroulement de cet après-midi, à la boulangerie BOUVET, à Sylvie et Frédéric PREL.

Afin de pouvoir proposer des animations en 2024, nous sommes à la recherche de bénévoles. Si vous avez un peu de temps, nous serons heureux de vous accueillir dans notre sympathique équipe. Vous pouvez me contacter pour avoir des infos, au 06 71 44 21 77.

L'équipe de CAP LOISIRS vous souhaite une BELLE ANNEE 2024, remplie de joie, bonheur et santé pour vous et vos proches et qu'elle voit la réalisation de vos projets en toute quiétude.

Vous pouvez continuer à nous suivre tout au long de l'année, grâce à Julia et Denis sur :

<http://www.facebook.com/caploisirsstgermainsuray>

<http://caploisirssgsa.wixsite.com/cap-loisirs-saint-ge>

**Anne-Marie HAMON**  
Présidente



# LOISIRS ET DÉTENTE



Au seuil de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux. Qu'elle soit sereine pour toutes et tous.

Nous voulons tout d'abord rectifier des petites erreurs dans la dernière parution.

Le 10 juillet 2023, à la suite de la visite de l'Assemblée Nationale, c'est l'Hôtel de la Marine et non le musée de la Marine que nous avons visité.

Notre méchoui a réuni 335 personnes et non 130, oups...

Le dernier trimestre de 2023 a été un peu chargé mais rempli d'émotions, de joie et de rires.

Le déjeuner spectacle à Condé sur Vire le 22 octobre nous a ravis avec « Les Pépites de l'Amérique du Sud ».

Le 27 novembre, nous sommes allés à Saint Sauveur Lendelin assister à une comédie musicale « Panam' ».

Comme tous les ans, à Lessay, le 3 décembre, déjeuner spectacle avec la troupe Citrus.

A la salle de la plage, le 14 décembre, 178 personnes se sont retrouvés pour le succulent repas de Noël de Loisirs, Détente.

Et surtout n'oublions pas le vin chaud de Pierrot pour clôturer 2023.

Notre Assemblée générale s'est déroulée le 15 janvier. Nos adhérents se sont manifestés en grand nombre par leur présence et nous les en re-

mercions.

Le tiers sortant se représentait et a été réélu, et après délibération les membres du bureau ont été réélus à l'unanimité.

La galette des rois et le verre de l'amitié ont clôturé cette Assemblée Générale.

Les sorties prévues sont :

- ▶ Le 2 février, Cabaret Brault à Fougères.
  - ▶ Le 29 février, journée Proconfort à la salle polyvalente du bourg.
  - ▶ Le 17 mars, repas de printemps à la salle de la Plage.
  - ▶ Le 27 mars, repas spectacle à la salle de Lessay.
  - ▶ Le 26 avril, Twist à Saint Tropez à Saint Sauveur Lendelin.
  - ▶ Le 20 mai, Floralies en Vendée.
  - ▶ Le 18 juin, le château de Carrouges dans l'Orne.
- D'autres sorties sont envisagées dans le courant de l'année 2024. Nous vous tiendrons informés.
- Le club Loisirs, Détente est toujours à votre écoute.

**Jocelyne BOCAGE**  
Présidente



# ACPEM

## Association pour la Conservation et la Protection de l'Environnement en MANCHE

A SAINT-GERMAIN-SUR-AY – CREANCES - PIROU

Lors de l'AG qui s'est tenue le 11 octobre dernier, salle polyvalente du bourg à ST GERMAIN SUR AY, Yves PICQUENARD, Président par intérim a rappelé aux participants la démission de Claude-Hélène RIZO de son poste de Présidente et de sa qualité de membre de l'ACPEM intervenue le 3 juin et lui a renouvelé en son nom et au nom des membres du Conseil tous ses remerciements pour le travail accompli par ses soins durant son mandat.

A la suite de cette réunion et du CA qui a suivi, les membres du Bureau qui ont été nommés sont les suivants :

Yves PICQUENARD : Président  
Joël LECLERC : Vice-Président  
Sandrine LENEVEU : Trésorière  
Anne-Marie HAMOND : Secrétaire

Notre association poursuit son action de veille et ses démarches auprès des élus en vue de nous opposer si nécessaire contre tout projet éolien offshore ou terrestre qui pourrait nuire aux habitants de nos communes.

Une nouvelle enquête publique est ouverte pour l'extension du parc éolien de GORGES-GONFREVILLE qui passerait de sept à neuf éoliennes.

Le maire de LA FEUILLIE a annoncé lors de ses vœux aux habitants l'ouverture prochaine d'une enquête publique en vue de la réalisation sur la commune de trois

éoliennes. Un précédent projet a été récemment abandonné pour implantation sur une zone humide.

Comme nous l'avons déjà fait en 2022 pour GORGES-GONFREVILLE, nous ne manquerons pas dans un premier temps de participer à ces enquêtes en faisant valoir nos arguments à l'encontre de ces projets.

Les maires de nos communes devront prochainement répondre au préfet dans le cadre de la loi en cours sur les zones d'accélération pour les énergies renouvelables (ZAER), suite aux propositions effectuées par le référent départemental, à travers une cartographie pré établie par l'administration sachant que les maires et leurs conseils municipaux auront toute liberté après consultation de la population pour approuver, rejeter ou modifier les ZAER proposées et que ces ZAER peuvent concerner toutes les formes d'énergies renouvelables, à savoir : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le bio gaz, la géothermie etc... permettant donc aux élus d'écarter in fine de leur territoire tout projet éolien.

Merci de bien vouloir adresser vos correspondances à : Yves PICQUENARD – 153, rue du Haut-Chemin – 50710 CREANCES.

Tél : 06 22 31 66 99

Courriel : yvespicquenard@yahoo.fr

Nous vous souhaitons une très belle année 2024 pleine de joie et de bonne santé pour vous et tous vos proches.

**Le Bureau de l'ACPEM**

# 80<sup>ème</sup> anniversaire

## du débarquement et de la libération

L'année 2024 sera en France, comme chacun le sait, l'année olympique. Mais elle sera aussi principalement en Normandie, l'année du 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement et de la libération progressive de la France.

Après le débarquement le 6 juin 1944, la conquête du port de Cherbourg puis la terrible guerre des haies autour de La Haye du Puits qui a fait plus de victimes que le débarquement lui-même, Saint-Germain-sur-Ay était libéré le 13 juillet 1944.

La municipalité souhaite marquer l'événement et a déjà quelques projets en tête pour le 13 juillet 2024.

Un rassemblement de jeeps et autre véhicules militaires mais aussi civils de l'époque est prévu avec possibilité de balades sur la commune pour les visiteurs.

Une exposition pourrait être organisée à l'Espace Loisirs

et Culture de la plage alimentée par les objets, photos et souvenirs que chacun d'entre vous pourrait prêter.

Une conférence sur la libération des environs sera proposée le 13 juillet après midi par un historien local.

La municipalité aimerait également, le 18 juin 2024, rendre hommage à Jean GOUBERT, responsable de la résistance locale, assassiné par l'occupant devant chez lui à Salnel le 18 juin 1944.

La programmation de ce 80<sup>ème</sup> anniversaire peut bien sûr encore s'étoffer grâce aux idées des associations mais aussi grâce aux vôtres.

N'hésitez pas à être créatifs et à faire des propositions.

Merci d'avance à celles et ceux qui auront des objets, des photos du Saint Germain de l'époque ou tout simplement des souvenirs à partager.

**Christophe GILLES**

# UNCA

C'est avec une grande joie que l'association des commerçants s'est réunie afin d'organiser un marché de Noël, le dimanche 17 décembre, dans le bourg de Saint-Germain sur AY.

Cet évènement était une première pour la commune et a regroupé suffisamment de monde pour y ressentir la joie et l'esprit chaleureux des fêtes.

Nous souhaitons exprimer un grand merci envers les organisateurs et les bénévoles qui ont contribué à faire de cet évènement une réussite. Un merci spécial aux commerçants et exposants pour leur contribution, ajoutant une diversité d'articles.

Et enfin, merci au Père Noël pour la distribution de bonbons et les séances



photos, sa visite a ravi les petits comme les grands !

Une assemblée générale s'est déroulée le 15 février afin de constituer le bureau pour l'année 2024 avec :

- ▶ Anne LE BORGNE - Présidente
- ▶ Yann BAUTES - Vice-Président
- ▶ Flavie FOSSEY - Secrétaire-trésorière

Nombreux évènements sont à venir pour l'année 2024.

**Le bureau de l'UNCA**



## UN HAVRE DE P'AY

UN HAVRE DE P'AY, l'association créée par les trois compères Jean Louis FÉLIX, Olivier MARTIN et Jacques LOMONT ferme ses portes !

Un jour de Septembre 2019, l'idée nous est venue de créer cette association afin de mettre en valeur Saint-Germain-sur-Ay par la diffusion de photos ou par l'organisation de manifestations festives.

Dans un premier temps, nous avons repris le site Facebook de Jean Louis FÉLIX qui comptait, à l'époque, 450 membres, lui avons donné un nom évocateur « UN HAVRE DE P'AY » qui rencontra immédiatement un vif succès auprès des locaux mais aussi des vacanciers. À ce jour, et pour répondre à la demande, ce groupe a changé de dénomination, il faudra désormais que les plus de 5100 membres saisissent sur leur clavier « LA MANCHE EN PHOTOS ».

Puis ensuite, nous avons lancé le second groupe Facebook, 1200 membres à ce jour « LE COR DE GARDE du HAVRE DE P'AY », forum de discussions, d'échanges et d'informa-

tions, réservé essentiellement aux habitants et à tous ceux qui aiment notre village. Après un début difficile, nous avons réussi au fil du temps à établir des règles afin que chacun utilise cet outil avec délicatesse. Nous encourageons nos commerçants et artisans locaux à déposer leurs actualités et publicités sur ce support entièrement gratuit. Les manifestations proposées durant ces 5 années :

- ▶ Deux concours de photos « Les PHOTOFOLIES » ont été organisés en 2019 et 2020. En suivra la création et la diffusion de SETS de TABLE sélectionnés parmi les plus beaux clichés.
- ▶ Création et organisation du premier Marché de Noël en 2019 qui rencontra un vif succès.
- ▶ Soirées Paella et Choucroute de la mer au « Vent des Isles » en 2020 et 2021.
- ▶ Animations « Pétanque » sur le terrain communal de la plage pendant les étés 2022 et 2023.

▶ Organisation de deux MASTERS de pétanque de niveau régional en fin de saison estivale. Le premier en 2022, accueillit 120 joueurs, le second en 2023, avec le concours de nos deux sponsors Les Fermes Marines du Noroit et le Camping Les Grands Espaces, attira plus de 200 joueurs dont la majorité ne connaissait pas notre magnifique site.

Voilà, « End of the story ». Nous avons décidé de dissoudre notre association tout simplement parce que les années passent très vite, il est temps pour nous de laisser la place à la jeune génération, notamment le Comité des Fêtes nouvellement créé et il faut le souhaiter, à de nouvelles associations.

Pour tourner la page de cette séquence, nous répartirons nos fonds restants entre la Coopérative des Écoles et la SNSM de Saint-Germain-sur-Ay.

Merci à tous de nous avoir suivi de près ou de loin.

Bon vent !

## DERNIÈRE MINUTE

« Concernant l'éclairage public de la commune et compte tenu de la vétusté des installations (armoires et luminaires), un programme de rénovation pluriannuel (sur 3 ans) subventionné à hauteur de 30 % a été mis en place avec le SDEM.

Ce programme va permettre d'assurer une pérennité de fonctionnement et de réaliser des économies d'énergie.

La première campagne enclenchée en 2023 portant sur la rénovation de 72 luminaires, 13 mâts d'éclairage, 39 crosses et 2 armoires sera terminée mi février ».

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

Gaspard SAINT-LO .....le 3 Décembre 2023

Valentin DUJARDIN .....le 17 Décembre 2023

### DÉCÈS

Alexandre LECOILLARD .....le 30 Décembre 2023 à Barneville-Carteret

Wubit CAPON .....le 14 Janvier 2024 à Saint-Germain-sur-Ay

## INFORMATIONS MAIRIE

### Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi : de 15h30 à 17h30

Mercredi : de 10h à 12h

Vendredi : de 15h30 à 17h30

### Mairie

Tél. : 02 33 07 15 34

Email : [mairiesaintgermainsuray@wanadoo.fr](mailto:mairiesaintgermainsuray@wanadoo.fr)

Site : [www.saintgermainsuray.eu](http://www.saintgermainsuray.eu)

## Permanence du Maire et ses adjoints

Lundi : de 15h30 à 17h30 – Maryvonne POZZO ou Christine LEBLOND

Mercredi : de 10h à 12h – Christophe GILLES

Vendredi : de 15h30 à 17h30 – Pascal GIAVARINI ou Michel LEPAGE

Samedi : de 10h à 12h – Un adjoint

Bulletin municipal de Saint-Germain-sur-Ay n° 46 - Février 2024 - [lesechos@saintgermainsuray.fr](mailto:lesechos@saintgermainsuray.fr)

Rédaction réalisée par la commission Information/Communication :

Christine LEBLOND, Flavie FOSSEY, Séverine LECORNU et Stéphanie LEMAÎTRE

Direction de la publication : Christophe GILLES

Conception et impression : OLG BURO